

---

RAPPORT TECHNIQUE DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2017

---

**Programme Régional d'Education Formation des Populations Pastorales en Zones transfrontalières – PREPP**



*Photo : Mission Conjointe de suivi de la DDC*



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC

**Produit par l'Association Andal & Pinal**

**(Burkina Faso)**

**Juillet 2017**

## Table des matières

Sigles et abréviations.....	2
Résumé.....	3
I. Introduction.....	5
II. Activités menées/réalisées au cours du premier semestre de l'année 2017 .....	7
III. Bonnes pratiques.....	17
IV. Exécution budgétaire .....	18
V. Problèmes rencontrés .....	19
VI. Conclusion .....	19
ANNEXES : .....	20
a. Tableau de planification-réalisation (généralisé par la base de données).....	i
b. Liste de documents produits durant la période (rapport de mission, de formation etc.) .....	iii
c. Rapport financier .....	iii

## Sigles et abréviations

**A&P** : (Association) Andal & Pinal  
**AEFA** : Approche d'Enseignement Apprentissage du Français à l'Adulte et à l'Adolescent  
**AENF** : Alphabétisation et Education Non Formelle  
**APESS** : Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane  
**BAENF** : Bureau d'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle  
**BBT** : Burkina/Bénin/Togo  
**BEPC** : Brévet d'Etude du Premier Cycle  
**BM** : Burkina/Mali  
**CARFO** : Caisse Autonome des Retraités Fonctionnaires  
**CEP** : Certificat d'Etude Primaire  
**CNSS** : Caisse Nationale de Sécurité Sociale  
**CNT** : Conseil National de Transition  
**COGES** : Comité de Gestion  
**CT** : Comité Transfrontalier  
**DCTP** : Développement des Compétences Techniques et Professionnelles  
**DPEPPNF** : Direction provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et du Non Formelle  
**E/A** : Enseignements / Apprentissages  
**EB** : Education de Base  
**EDRIC** : Espace de Développement des Ressources didactiques et d'Ingénierie des Compétences  
**ENF** : Education Non Formelle  
**MENA** : Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation  
**ODD** : Objectifs du Développement Durable  
**ONG** : Organisation Non Gouvernementale  
**PAMOJA** : Réseau pour la Promotion de la méthode Reflect  
**PEPAN** : Programme d'Education des Pasteurs Nomades  
**PREPP** : Programme Régional d'Education/formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières  
**PTBA** : Plan de Travail et Budget Annuel  
**PV** : Procès-Verbal  
**REFLECT** : Regenareted Freirian Literacy throught Empowerment Community Tecnics  
**SP/CNC** : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de la Certification  
**STD** : Service Technique Déconcentré  
**ZT** : Zone Transfrontalière

## Résumé

1. **Nom du programme** : Programme Régional d'Education/formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières (PREPP)
2. **Dénomination de l'Opérateur** : Association d'éleveurs Andal & Pinal (A&P)
3. **Nom et prénom de la personne de contact** : DIALLO Aminata BOLY ; Tél. : (00226) 70291041 ; courriel : [amibol@hotmail.com](mailto:amibol@hotmail.com) ; [amibol2016@gmail.com](mailto:amibol2016@gmail.com); [andalpinal@fasonet.bf](mailto:andalpinal@fasonet.bf)
4. **Date de début et date de fin de la période de reporting**: du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017
5. **Zones transfrontalières** : Burkina Faso-Bénin-Togo et Burkina Faso-Mali
6. **Bref résumé des activités sur la période** :

Dans la mise en œuvre de la 2e cohorte du Programme Régional d'Education/formation des Populations Pastorales (PREPP), l'Association Andal & Pinal, opérateur pour le Burkina Faso a réalisé au titre du premier semestre 2017 les activités suivantes :

### A) La composante Education de Base :

#### L'Alphabétisation/formation :

Andal & Pinal a poursuivi la mise en œuvre du volet par la réouverture des centres/cercles de la saison sèche qui sont au nombre de dix-neuf (19) implantés dans la Zone Transfrontalière Bénin-Burkina Faso-Togo (ZT BBT) et la Zone Transfrontalière Burkina Faso-Mali (ZT BM).

Pour animer ces centres et cercles, A&P emploie **vingt-six (26) facilitateurs** dont **cinq (5) femmes**. Parmi ces facilitateurs, on compte **quatre (4) suppléants** répartis équitablement dans les deux (2) ZT.

Les centres et cercles ouverts dans les deux ZT (BBT et BM) ont accueilli courant le semestre 2017 **cinq cent huit (508) apprenants** dont **cent quatre-vingt-dix-neuf (199) femmes**. Ce sont **quatre cent quatre-vingt-dix-sept (497)** dont **cent quatre-vingt-treize (193) femmes** qui ont pris part à l'évaluation de fin de session. De cette évaluation, on retient que **quatre cent cinquante (450) apprenants** dont **cent soixante-trois (163) femmes** ont obtenu la moyenne soit un **taux global de réussite de 90,54%**. Les **femmes** et les **hommes** enregistrent respectivement des taux de réussite de **84,46%** et **94,41%**. Il faut indiquer que le processus des évaluations a été entièrement conduit par les Services techniques déconcentrés (STD) à savoir **les Directions Provinciales de l'Education Préscolaire, Primaire et du Non Formelle (DPEPPNF)** des zones de couverture du PREPP. Il faut noter que suite à la structuration du MENA ; les DPENA portent désormais l'appellation de DPEPPNF. Comme à l'accoutumée, les résultats engrangés sont imputables entre autres à/au:

- la synergie d'actions des différentes parties prenantes (Equipe A&P, structures étatiques, collectivités locales, communautés bénéficiaires et des personnes de ressources) ;
- l'implication effective des communautés dans la gestion des activités des centres et cercles. Les COGES et les leaders communautaires ont participé à l'animation de la vie des centres et cercles par des actions fortes comme la construction des hangars, la réinscription des apprenants, l'accueil et hébergement des facilitateurs, la mobilisation des apprenants tout au long de la session de formation;
- suivi de proximité par les superviseurs et les BAENF, toute chose qui a permis de trouver des solutions aux problèmes pédagogique, administratif et communautaire dans les centres et cercles ;

- suivi de la Chargée de Programme et du Chargé de suivi-évaluation qui ont orienté et contribué à leur tour à solutionner les difficultés non comblées lors des suivis des superviseurs et des encadreurs pédagogiques.

### **Le Développement de Compétences Techniques et Professionnelles (DCTP) :**

Ce semestre a permis d'achever la mise en œuvre du VSPA2 dans les espaces de Werembéré et de Illa-Koubé. Il faut rappeler que tous les espaces de formation ont accueilli en début de session de formation **trois cent soixante-seize (376) apprenants** dont **cent dix-neuf (119) femmes**. En fin de session, l'on a enregistré **trois cent quarante (340) apprenants** dont **cent neuf (109) femmes**. Pour conduire les formations dans les 18 espaces de formation, A&P a recruté dix-huit (18) formateurs endogènes et signé des contrats de prestation de service avec dix-huit (18) formateurs experts. Les suivis des espaces DCTP avaient permis de déceler des difficultés majeures dans l'utilisation des règles d'écriture du fulfulde par les formateurs endogènes. Cette difficulté avait été remédiée en organisant une formation à l'intention des formateurs endogènes pour le renforcement de leurs compétences dans la modalité écrite de la langue fulfulde. Ces formateurs ont utilisé ces acquis pour renforcer le niveau des apprenants qui avaient des difficultés dans la prise des notes.

Ainsi ; dans la continuité du processus d'élaboration des formations modulaires du volet DCTP du PREPP ; Andal & Pinal a été sollicité par le cabinet EDRIC pour l'appui dans la conception des modules des métiers "facilitateur endogène des centres d'éducation de base" et "médiateur social". Le processus d'élaboration des modules de deux métiers ci-cités est en cours.

### **La composante coopération transfrontalière :**

A ce niveau, il faut noter les tenues des sessions ordinaires des CT des deux zones d'intervention de A&P : à Dapaong au Togo du 5 au 7 février 2017 pour ce qui concerne la ZT BBT et à Badiangara au Mali du 10 au 11 mai. L'animation de toutes ces deux sessions a tourné essentiellement autour de la question de redynamisation des comités transfrontaliers dans la mise en œuvre de la phase 2 du PREPP. Il faut noter que A&P contribue fortement aux réflexions et au cadre de concertation pour cette redynamisation.

Au bilan global de la mise en œuvre des activités du PREPP au 1<sup>er</sup> semestre 2017, Andal & Pinal enregistre un **taux d'exécution physique de 98,47%** avec un **taux d'exécution budgétaire de 79,19%**. Ce bilan jugé satisfaisant indique que des efforts ont été fournis avec des actions fortes pour relever les défis dans la mise en œuvre de la 2<sup>e</sup> phase du PREPP. Les différentes actions et activités menées sont contenues en détail dans la partie II du rapport.

## I. Introduction

L'association Andal & Pinal est l'une des organisations ayant permis d'expérimenter la phase pilote du Programme Régional d'Education/formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières (PREPP) à travers le Programme d'éducation des Pasteurs Nomades (PEPAN). Le premier semestre de l'année 2017 constitue la fin de la phase 1 du PREPP avec deux (02) cohortes d'enseignements-apprentissages (2014-2015 et 2016-2017) suivies du processus de développement des compétences techniques et professionnelles dans cinq métiers pastoraux identifiés dans le cadre du programme : Vulgarisateur en santé et production animale, Médiateur social, Entrepreneur pasteur, Facilitateur endogène des centres d'éducation de base et Formateur endogène).

En rappel, le PREPP est coordonné par l'APESS et mis en œuvre dans sept pays dans l'espace ouest et centre africain ; l'Association Andal & Pinal est l'opérateur pays pour le Burkina Faso.

Au titre du premier semestre 2017, le PREPP a été conduit au Burkina Faso dans un contexte de quelques mutations aux plans socio-politique et économique.

Au plan socio-politique, le Burkina Faso a connu la reprise des élections municipales dans 19 communes à la date du 28 mai 2017 pour cause de contestations de ces conseils municipaux lors des élections de 2016.

Autres débats qui ont animé la sphère politique sont entre autres la réconciliation nationale, une demande de meilleures conditions de travail à travers plusieurs fronts syndicaux et l'avant-projet de révision de la constitution et de la haute cours de justice.

Au plan économique, il est indiqué une croissance avec un taux de progression du PIB réel de 6,2% en fin 2016 contre 4% en 2014 et 2015. Une nette progression est attendue pour fin 2017. Cette performance économique, si elle reste stable, pourrait amener le Burkina Faso à emprunté le sentier d'une croissance forte, inclusive et durable.

En ce qui concerne l'éducation de base, le secteur a été essentiellement marqué par la mise en application du nouvel organigramme adopté le 27 janvier 2017 par décret présidentiel. Le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation regroupe désormais i) l'éducation préscolaire (3 à 6 ans), ii) l'enseignement primaire, iii) l'enseignement post-primaire, iv) l'enseignement secondaire (général, technique et professionnel) et vi) l'alphabétisation et l'éducation non formelle. Il y a eu des changements au niveau des appellations de certaines structures centraux et déconcentrés du ministère.

Au bilan des examens de fin de cycle de 2017, ce sont 388.662 candidats qui se sont lancés à la conquête du Certificat d'étude primaire (CEP). Pour le Brevet d'étude du premier cycle (BEPC), ils étaient au nombre de 274.049. Pour cette année 2017, les résultats provisoires du BEPC donnent 28,85%. Comparativement à l'année passée, en 2016, ils étaient de 29,66%. Le taux national de succès au CEP au Burkina en 2017 est de 73,05%.

Il faut noter que l'éducation non formelle qui était au centre des débats en ce qui concerne sa qualité, est en train d'être repensée par les acteurs de ce sous-secteur qui ont beaucoup œuvré à prendre de nouveaux engagements pour plus de résultats tangibles dans la conduite des campagnes et programmes d'alpha/formation et d'éducation non formelle. En ce sens et en ce qui concerne l'éducation non formelle des adolescents (9-14 ans), le socle commun de compétence est en révision et après adoption elle constituera le référentiel prochain de tout programme d'éducation/formation de ce public cible. De ce référentiel, les spécificités des groupes cibles pourront être ajoutées pour répondre aux besoins socioculturels des communautés. Il faut signaler que Andal & Pinal est engagée dans toutes ces réformes en cours au niveau du MENA.

Au plan sécuritaire, le Burkina Faso a fait encore face à la menace terroriste. A titre d'exemple, l'on peut citer la province du Soum dans le Sahel qui est permanemment la cible des djihadistes faisant que la circulation est restreinte dans certains départements de la province.

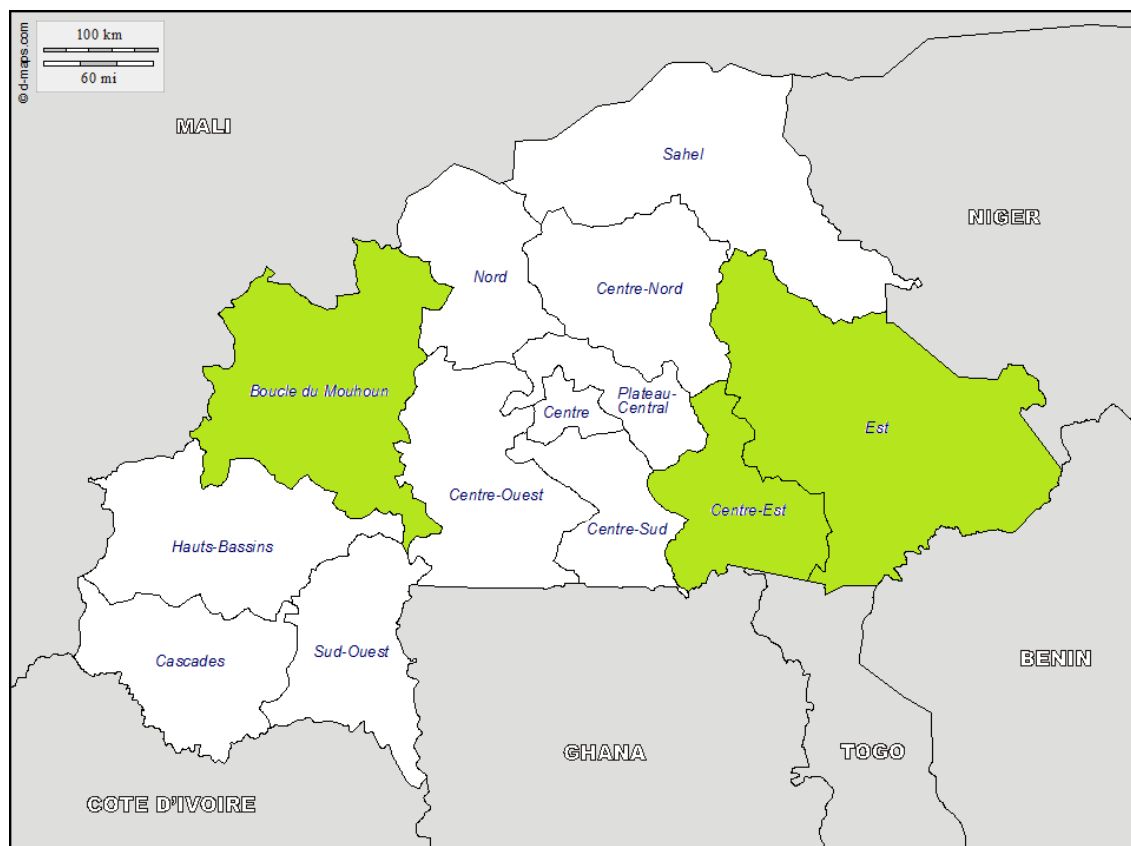
Sur le plan institutionnel, suite à l'adoption de la loi 064 portant liberté d'association au Burkina Faso par le Conseil national de la transition (CNT) le 20 octobre 2015, A&P s'est conformé s'est faite réenregistrée au Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation avec une nouvelle immatriculation. Elle intervient désormais au plan associatif avec le N°0108201 du 17 février 2017.

Le plaidoyer pour la signature d'une nouvelle convention avec l'Etat burkinabé dans le cadre de la mise en œuvre du PREPP est en cours et les ateliers d'élaboration et de validation de ladite convention se sont tenus courant le mois de juin 2017. Le projet de convention ainsi qu'un programme d'investissement validés par l'ensemble des acteurs le 30 juin 2017 sera introduit auprès du MENA pour signature au cours du 2<sup>e</sup> semestre.

Dans l'ensemble, la mise en œuvre du PREPP s'est poursuivie sans difficulté majeure, toutefois les questions pendantes restent d'une part l'engagement ferme de l'Etat burkinabé à accompagner les actions du programme selon les clauses de la convention tripartite A&P-APESS-MENA et d'autre part la problématique de la prise en charge éducative des enfants dans les centres/cercles du PREPP dont les contenus des programmes ne sont pas adaptés pour ces derniers.

Dans l'exécution du programme au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2017, la grande majorité des activités planifiées dans le PTBA a été réalisée.

Le présent rapport rend compte de la mise en œuvre des activités du PREPP réalisées au cours de ce premier semestre, il est structuré comme suit : (i) Activités menées/réalisées ; (ii) Bonnes pratiques ; (iii) Exécution budgétaire ; (iv) Problèmes rencontrés ; (v) Conclusion ; (vi) Annexes.



Cartographie des zones d'intervention du PREPP au Burkina Faso (2016-2017)



## II. Activités menées/réalisées au cours du premier semestre de l'année 2017

<b>Outcome 1: Les éleveurs transhumants (15 ans et plus) accèdent à un système pertinent d'éducation et de formation professionnelle favorisant leur développement économique et leur permettant de s'affirmer comme citoyens/ennes</b>		
<b>R.1. Une offre pédagogique adaptée et de qualité (qui intègre les défis vécus des populations) est développée et mise en œuvre au profit de 10 000 éleveurs pasteurs de 15 ans et plus dont au moins 3300 femmes</b>		
<b>Code</b>	<b>Activités</b>	<b>Contenu</b>
11101	Conduite de la mobilisation et la communication sociale autour des objectifs du PREPP	Courant le 1 <sup>er</sup> semestre, trois missions de mobilisation sociale ont été conduites dans les régions de l'Est, du Centre est et de la Boucle du Mouhoun dans les deux zones transfrontalières ZT BBT et BM. Les mobilisations sociales de la ZT BBT ont été couplées avec les formations des COGES des centres de la 2 <sup>e</sup> cohorte. Les différentes missions de mobilisation ont permis de pré identifier les potentiels sites d'implantation des futurs centres et cercles de la phase 2 notamment en ce qui concerne la 3 <sup>e</sup> cohorte de l'éducation de base.
11103	Mise en place/dynamisation et formation des COGES (rôles et responsabilités, animation des espaces de dialogue etc.)	Dans tous les 22 centres/cercles de A&P, les COGES ont été mis en place ou dynamiser en 2016 pour la gestion des centres/cercles de la 2 <sup>e</sup> cohorte. Courant ce premier semestre 2017, tous les COGES ont pu être formés à leur rôles et responsabilités sur la base d'un module conçu par A&P. Cette formation, conduite par la cellule de mobilisation sociale de A&P, a permis aux COGES de s'approprier les mécanismes de gestion des structures éducatives communautaires. L'ensemble des COGES ont été dynamisés surtout pour la gestion des nouveaux espaces DCTP.
11303	Dotations des facilitateurs en fournitures et matériels pédagogiques	Les facilitateurs des 22 centres/cercles ont reçu des fournitures et supports pédagogiques composées de : cahiers grand format 200p, bics, cahiers petit format 100p , rame de papier, paquet de feuille de demande, chemises cartonnées(10), guides et cahier pédagogique, livre AEFA, plans d'études, livrets sur l'élevage, la transhumance et la littérature fulfulde. Les supports pédagogiques sont utilisés et en même temps analysés par les équipes pédagogiques en vue de leur amélioration progressive au cours du processus d'éducation/formation du PREPP.
11304	Appui à la dotation des apprenants en fournitures et matériels didactiques	En tout 508 apprenant-e-s dont 199 femmes ont été doté-e-s de fournitures. Chaque apprenant a reçu deux (2) cahiers de 100p, 2bics (dont un de couleur), un(1) kit mathématique, une (1) ardoise, un manuel de lecture, un manuel de mathématiques. Les effectifs des apprenants dans les centres et cercles sont répartis ainsi qu'il suit :



		<p>ZT BBT : Burkina Faso (Région de l'Est) 258 apprenants dont 82 femmes ;  ZT BM : Burkina Faso (Boucle du Mouhoun) 250 apprenants dont 117 femmes.</p> <p>Il faut signifier que conformément au budget prévu, chaque centre/cercle PREPP a bénéficié des fournitures et des manuels pour trente (30) apprenants. Pour les centres/cercles qui ont enregistré des effectifs supérieurs à trente(30) apprenants, ce sont Andal &amp; Pinal et les leaders communautaires qui ont comblé le manque en contribuant respectivement en manuels et fournitures. Il faut noter que certains centres et cercles aux effectifs pléthoriques sont le fait de la présence d'enfants et d'adolescents comme auditeurs libres. La prise en charge des enfants dans les cercles et centres devient de plus en plus une préoccupation qu'il faut résoudre dans la phase 2 du PREPP. Ces jeunes apprenants participent au processus de formation mais ne sont pas pris en compte dans les statistiques des évaluations vu qu'ils ne sont pas de la tranche d'âge des 15 ans et plus du programme. Ces enfants/adolescents qui participent par persistance au processus éducatif des 15 ans et plus reçoivent néanmoins les fournitures et les supports didactiques sur demande des membres des COGES.</p>
11308	Rémunérations des facilitateurs	Tous les 26 facilitateurs (22 titulaires et 4 suppléants) ont perçu régulièrement leur rémunération. Ils sont tous en règle de la législation du travail et des impôts.
11309	Rémunérations des équipes programmes (CP, superviseurs)	La Chargée de programme ainsi que tous les 4 superviseurs ont perçu régulièrement leur rémunération. Les retenues sont opérées régulièrement et sont reversées aux impôts et à la CNSS. La Chargée de programme, étant une détachée de la fonction publique, sa carrière professionnelle est régulièrement suivie par son ministère de tutelle et la CARFO (caisse autonome de retraite des fonctionnaires) qui rendent compte de ses avancements afin que A&P les documente dans sa politique de gestion du personnel.
11401	Suivi des superviseurs	Tous les 19 centres/cercles ouverts dans les deux ZT (BBT et BM) durant la session de saison sèche (janvier à juin) ont reçu chacun au moins cinq (5) suivis des superviseurs. En tout vingt-quatre (20) rapports de suivi ont été produits. Ces rapports ont permis de disposer des données sur les effectifs des apprenants, la fréquentation, les taux d'exécution des programmes, les volumes horaires exécutés au cours de la session. En outre des informations ont été

		<p>fournies sur le niveau d'acquisition des apprenants, sur les degrés de maîtrise des démarches pédagogiques par les facilitateurs, sur l'implication des COGES et des communautés dans les activités des centres/cercles. Les analyses des différents rapports de suivi sont contenues dans les rapports synthèses de suivi de chaque ZT.</p>
11402	Suivi des CP et RSE	<p>La chargée de programme et le chargé de suivi-évaluation ont effectué quatre (04) suivis entre le mois de mars et juin 2017. Ces suivis ont permis de/d' : (i) apprécier le fonctionnement des structures éducatives du PREPP; (ii) dégager les forces et les aspects à améliorer ; (iii) suivre la mise en œuvre des enseignements/apprentissages ; (iv) identifier les besoins d'appui-conseils à apporter aux facilitateurs, (v) échanger avec les superviseurs et les encadreurs pédagogiques des STD du MENA sur d'éventuels appuis pour le bon déroulement de leurs missions.</p> <p>En ce qui concerne le Chargé de suivi-évaluation, ces suivis ont permis de suivre les indicateurs d'effets du PREPP. Cf. rapport de suivi-évaluation.</p>
11403	Suivi des acteurs étatiques et des collectivités	<p>Tous les acteurs étatiques du niveau déconcentré dont relèvent les centres/cercles PREPP ont effectué leurs suivis administratifs et pédagogiques. Ces suivis régaliens du ressort des DPEPPNF du Gourma, de la Komandjari, de la Komienga, du Boulgou, du Sourou et de la Kossi ont été effectués par les responsables des services de l'AENF. Chacun d'eux a effectué au moins un suivi par centre/cercle.</p> <p>Ces suivis ont contribué à améliorer la fréquentation des apprenant-e-s et une mobilisation au sein des COGES. Ils ont également rassuré les communautés de l'importance accordée au Programme d'éducation/formation des populations pastorales par les autorités régaliennes. Il y a lieu aussi de noter que la synergie d'action entre l'opérateur Andal &amp; Pinal et les services étatiques permet à ces derniers une appropriation des approches pédagogiques et des outils de suivi du PREPP.</p> <p>A ces suivis, il faut ajouter les suivis effectués par PAMOJA Afrique de l'ouest et le RIP-PdT qui font ressortir que les facilitateurs (trices) ont un niveau appréciable. Les rapports font ressortir que certain-e-s facilitateurs/tices éprouvent encore quelques</p>

		<p>difficultés au plan pédagogique ; ce qui interpelle donc les acteurs du suivi de proximité (superviseurs, encadreurs étatiques...) à accentuer et améliorer les appuis pédagogiques. Tous ces acteurs de suivi externe ont rendu disponible leurs rapports.</p>
11404	Evaluations des Enseignements et Apprentissages	<p>Les évaluations des sessions de la saison sèche ont été conduites courant le mois mai 2017. Comme l'année précédente, elles ont été entièrement conduites sous la tutelle des DPEPPNF dans la logique que l'Etat doit jouer son rôle régalien et éviter ainsi que les opérateurs ne soient juges et parties. Pour l'organisation pratique de ces évaluations, les DPEPPNF de la ZT BBT (Gourma, Komondjari, Kompienga, Boulgou et Koulpéologo) et de la ZT BM (Kossi et Sourou) ont travaillé avec les équipes pédagogiques de A&amp;P à recueillir des propositions de sujets faites par les facilitateurs et les superviseurs. Les DPEPPNF de chaque zone transfrontalière se sont ensuite retrouvés pour procéder à la conception des items d'évaluation en cohérence avec les approches pédagogiques du PREPP (REFLECT et PdT). Dans certaines centres/cercles, des facilitateurs/trices ont été identifiés par les DPEPPNF à les épauler dans les corrections vu que la question des ressources humaines fulaphones pose problème à certains niveau. A l'issue des évaluations, les PV des résultats et les relevés de notes ont été transmis à A&amp;P par chacun des DPEPPNF. Les différents items d'évaluation ont été transmis à A&amp;P.</p> <p><b>Sur cinq cent huit (508) apprenants dont cent quatre-vingt-dix-neuf (199) femmes</b> inscrits dans les deux ZT en début d'année, <b>quatre cent quatre-vingt-dix-sept (497) dont cent quatre-vingt-treize (193) femmes</b> ont été évalués. De cette évaluation, on retient que <b>quatre cent cinquante (450) apprenants dont cent soixante-trois (163) femmes</b> ont obtenu la moyenne soit un <b>taux global de réussite de 90,54%</b>. Les <b>femmes</b> et les <b>hommes</b> enregistrent respectivement des taux de réussite de <b>84,46% et 94,41%</b>.</p> <p>Ces résultats montrent un niveau appréciable des apprenants dans l'appropriation des contenus dispensés et une amélioration des résultats par rapport à ceux de l'année précédente. la majorité des</p>

	<p>apprenants lisent et écrivent des phrases et textes élémentaires. Ils effectuent également des calculs de base avec les quatre techniques opératoires : l'addition, la soustraction, la multiplication et la division.</p> <p>Les analyses des résultats des évaluations proposent des mesures correctives dans les disciplines comme les langues, les sciences sociales et les SVT. Les remédiations à entreprendre seront prises en compte dans les prochaines formations des facilitateurs afin d'améliorer la conduite des enseignements/apprentissages pour la 3e cohorte.</p>
--	--

**Commentaires** : En ce qui concerne la composante éducation de base, Andal & Pinal tend de plus en plus vers une maîtrise des deux (02) approches utilisées dans le PREPP : la PdT et la REFLECT. Néanmoins la question de la régularité et du maintien des apprenants mérite une grande réflexion à travers les stratégies adaptées pour l'éducation du groupe des éleveurs pasteurs très mobiles. Ainsi on note que sur **751** inscrits dont **299** femmes en 2016, ce sont 497 dont 193 femmes qui ont achevé le cycle de formation de base en juin 2017. Soit un taux d'achèvement du cycle qui est de 66,17% dont 64,55% chez les femmes. Il faut noter que ce taux pourrait être relevé par les résultats des centres d'hivernage en fin d'année (octobre-novembre) si toutefois l'on arrivait à maîtriser un tant soit peu la mobilité.

Code	Activités	Contenu
14301	Mobilisation des exploitations familiales	Non Réalisée, prévue pour le 2 <sup>nd</sup> semestre
14303	Formation des maitres d'apprentissage sur le tutorat par les superviseurs / formateurs CNC	Planifiée par APESS mais non réalisée
14401	Aménagement et équipement des espaces de formation	Pour faciliter la mise en pratique des enseignements-apprentissages théoriques, Andal & Pinal a équipé chaque espace en matériels et en produits vétérinaires. Le matériel est composés de botteleuses, pulvérisateurs de 5 litre, lance bolus, faucilles, blouses, gants, bottes et de produits vétérinaires composés essentiellement de déparasitants et de vitamines.
14402	Dotation des formateurs et apprenants	Chaque apprenant a reçu un cahier de 200 pages pour les prises de notes dans les espaces de formation et dans les exploitations familiales. En outre, un autre cahier de 100 pages sert pour le renforcement de la lecture-écriture et du calcul. Pour ce qui est des formateurs ils ont reçu des rames de papier, des marqueurs et des supports pour renforcer surtout leur niveau en écrit du fulfulde.
14403	Formation des apprenants (certification)	<p>Les bénéficiaires de la formation en VSPA sont des éleveurs transhumants âgés de 15 ans et plus déclarés alphabétisés. L'opérateur Andal &amp; Pinal compte au total 18 espaces de formation réparties sur les deux zones transfrontalières (BBT : 13 espaces ; BM : 05 espaces).</p> <p>Sur un effectif de départ de 376 apprenants dont 119 femmes, ce sont 327 apprenants dont 105 femmes qui ont achevé la formation. La déperdition des 49 apprenants dont 14 femmes se justifie par diverses raisons.</p> <p>Pour les deux ZT (BM et BBT) les déperditions se justifient par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des abandons liés au changement de trajectoire de transhumance pour l'année 2016-2017 et des départs en immigration vers la Côte d'Ivoire ;</li> <li>- des cas de mariage ;</li> <li>- le parcours de longues distances pour rejoindre les espaces (certains apprenants doivent parcourir 20 à 30 km pour rejoindre leurs espaces de formation).</li> </ul> <p>La formation théorique a été déroulée à travers le module VSPA 1 &amp; 2. Elle a été assurée par les formateurs experts avec l'appui des formateurs endogènes pour des besoins d'appropriation du</p>

		<p>module et de la traduction en langue fulfulde au profit des apprenants.</p> <p>Le dispositif de la formation a permis d'identifier 63 exploitations familiales et 63 maitres d'apprentissages dont 07 femmes pour faciliter la pratique des connaissances théoriques. Dans les espaces de Namoungou et de Kompienbiga, il n'y a pas eu de choix formels de maitres d'apprentissage et d'exploitations familiales ; cette insuffisance sera corrigée dès la reprise des activités du 2<sup>nd</sup> semestre.</p>
14701	Suivi des formations par apprentissage renouvelé	<p>Le suivi des apprenants dans les exploitations familiales a été effectué dans les 2 ZT en juin par la Chargée de programme, le chargé de suivi-évaluation, l'assistant en éducation/formation, accompagnés des superviseurs et des formateurs endogènes. Ce suivi effectué dans tous les espaces de formation a permis de suivre le fonctionnement des exploitations familiales, de mettre à jour le répertoire des exploitations familiales et des maitres d'apprentissages, d'échanger avec les apprenants et les COGES sur l'état de mise en œuvre de la formation du VSPA et d'informer les apprenants de la suite des formations du DCTP.</p>
14703	Suivi des apprenants dans les EF	<p>Ce suivi a été conjointement mené avec celui des FAR. Il ressort de ce suivi que la grande majorité des formateurs endogènes de la ZT BBT ne se sont pas bien appropriés les outils de suivi. A la suite de ce constat; la Chargée de programme à organiser une session d'échange entre les superviseurs et les formateurs endogènes de la ZT BM à aider leurs collègues de la ZT BBT à comprendre les informations à renseigner dans ces outils.</p>

### Commentaires

Dans les deux zones transfrontalières, la mise en œuvre du DCTP par le système dual a été effective avec des résultats assez satisfaisants. Cette modalité de formation liant la théorie à la pratique a été bien accueillie par les bénéficiaires malgré les flottements lors de la mise en œuvre du VSPA1. L'on peut dire que la formation en VSPA répond aux aspirations et aux besoins des communautés d'éleveurs pasteurs et transhumants. Ces besoins exprimés, même s'ils restent en grande partie du domaine de l'élevage, montre aussi la nécessité d'acquérir de nouvelles compétences techniques et professionnelles pour faire face aux nombreux défis rencontrés par ces communautés ; notamment la nécessité de la diversification des métiers pour un développement intégral et durable. Les formations à venir devront sûrement élargir les offres de métiers et d'employabilité en milieu pastoral.

Code	Activités	Contenu
21104	Mise en œuvre de l'approche GPSC	Elle devrait être couplée avec les sessions ordinaires des comités transfrontaliers mais n'a pas pu se réaliser. Les raisons pourront être données par l'APESS qui a la tutelle de cette activité.
21202	Tenue de sessions ordinaires par CT	Toutes les sessions des deux ZT d'intervention de A&P ont pu se tenir. La première session du Comité Transfrontalier (CT) de la ZT BBT s'est tenue à Dapaong du 5 au 7 février lors de la mission conjointe de la DDC et des acteurs du PREPP de la dite ZT. Celle de la ZT BM s'est tenue du 10 au 11 mai 2017 à Badiangara au Mali. Ces différentes sessions de faire les bilans des activités par opérateur pays et d'approfondir les réflexions sur les stratégies pertinentes de redynamisation et de pérennisation des CT. Cf. Rapports et PV des deux sessions.

Code	Activités	Contenu
31101	Création d'un espace de dialogue entre organisations pastorales d'un même pays (CNC/APESS, opérateurs, autres)	Planifiée pour le 2 <sup>nd</sup> semestre
31102	Rencontres semestrielles des organisations pastorales nationales	Planifiée pour le 2 <sup>nd</sup> semestre
31202	Echanges trimestriels entre les représentants de COGES pour préparer des rencontres avec les autorités	Non planifiée
31203	Rencontres semestrielles entre les représentants des COGES et les autorités locales et services déconcentrés de chaque entité territoriale autour des enjeux majeurs liés à la mise en œuvre du programme	Non planifiée
31702	suivi-évaluation et capitalisation des actions de plaidoyer	Planifiée pour le 2 <sup>nd</sup> semestre

Code	Activités	Contenu
32302	Participation effective aux foras	Planifiée pour le 2 <sup>nd</sup> semestre
33101	Rencontres entre organisations pastorales nationales et autorités ministérielles autour de l'élaboration des conventions (BF, Niger, Mauritanie, Tchad)	Cette activité tenue du 19 au 21 juin 2017 et placée sous la tutelle du MENA a permis d'élaborer l'avant-projet de mise en œuvre du PREPP au Burkina Faso. Les promoteurs du PREPP au Burkina Faso (A&P et APESS), le MENA et les ministères partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme se



		sont retrouvés en résidence à l'ENEP de Loumbila pour réfléchir sur le contenu de la prochaine convention qui devrait orienter la mise en œuvre du PREPP selon les politiques éducatives et de développement.
33102	Organisation d'ateliers d'élaboration de conventions	<p>A la suite de l'atelier d'élaboration de l'avant-projet de la convention tripartite A&amp;P-APSS-MENA, le projet de la convention a été validé le 30 juin 2017 par les parties prenantes du programme selon le cadre juridique qui régit les conventions entre l'Etat et les organisations de la société civile.</p> <p>De manière spécifique les parties prenantes (A&amp;P, l'APSS et l'Etat ) ont pu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déterminer le type de partenariat pour la convention à élaborer ;</li> <li>- relever les implications en termes de procédures à suivre pour l'opérationnalisation de la convention de partenariat ;</li> <li>- rédiger le projet de convention de partenariat tripartite assorti d'un programme d'investissement à soumettre au MENA qui assure l'ancrage institutionnel du PREPP.</li> </ul> <p>Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre, A&amp;P et l'APSS devront compléter la convention avec certaines informations manquantes relevant de leur niveau avant que le document ne soit introduit auprès du MENA pour examen et signature.</p>
33103	Suivi de la mise en œuvre des conventions	Planifiée au 2 <sup>nd</sup> semestre.

**Commentaires** : Andal & Pinal est en bon terme avec les organisations partenaires de la société civile et les acteurs étatiques, de ce fait, elle a toujours entrepris ses actions de plaidoyer en concertation avec ses pairs. Elle a fait de son cheval de bataille la prise en compte de l'éducation/formation des groupes marginalisés notamment les populations pastorales dans les politiques de développement. Portant le flambeau du PREPP au Burkina Faso, A&P poursuivra le dialogue politique au second semestre pour non seulement la signature de la convention, mais aussi le suivi de sa mise en œuvre.

### Appui institutionnel

Code	Activités	Contenu
51001	Frais bancaires	Les frais de tenue de compte, les frais de virements des salaires ont été entièrement supportés par cette ligne.
51301	Matériels informatiques	Non planifiée
51302	Consommables de bureau	Non planifiée
51401	Assurance motos	Les assurances des quatre (04) motos et du véhicule acquis dans le cadre du PREPP sont faites régulièrement grâce à cet appui. Il faut signaler que le
51402	Assurance véhicule	

		véhicule du PREPP a été assuré tout risque au cours du premier semestre.
51501	Entretien motos	Les motos sont régulièrement révisées aux 500km de supervision effectuée. Le véhicule est aussi réparé en cas de panne (cf. fiche garage auto).
51502	Entretien véhicule	
51601	Carburant véhicule	Le véhicule affecté au PREPP est permanemment vidangé et le carburant est utilisé en fonction des missions affectées au programme. Cf. cahier de bord du véhicule et ordres de missions.
51701	Maintenance informatique	Non planifiée
51801	Rémunération Secrétaire Exécutif	La contribution à la rémunération du Secrétaire Exécutif a été régulièrement versée. Les retenues à la source sont également reversées aux impôts.
51802	Rémunération chauffeur	La rémunération du chauffeur est versée régulièrement et les retenues reversées conformément à la législation.
51803	Prestation service comptabilité	La contribution à la rémunération de la comptable a été régulièrement versée. Les retenues à la source sont aussi régulièrement reversées aux impôts et à la CNSS.
51804	Prestation service secrétariat	La contribution à la rémunération de la secrétaire a été régulièrement versée. il faut noter que le poste de secrétaire est vacant depuis le mois de mai et A&P dans le processus d'un recrutement.
51805	Appui technique externe	Elle consiste à honorer les indemnités de prestations du chargé de suivi-évaluation de A&P et les appuis apportés par des personnes de ressources externes pour des travaux dont A&P n'a pas de compétences. Dans ce sens, cette ligne a été utilisée pour : le recrutement de la secrétaire, l'appui aux formations FAQ du DCTP pour compléter les honoraires d'une personne de ressources pour la formation en fromage, le suivi et l'appui à la mise jours des dossiers du personnel de A&P.
51806	Contribution à l'assurance santé	Planifiée au second semestre
51901	Contribution pour eau, électricité, téléphone, internet	Cette ligne contribue au fonctionnement de A&P (les factures d'eau, d'électricité, de communication...).

**Commentaires** : En ce qui concerne l'appui institutionnel, le PREPP contribue au fonctionnement de A&P. Il faut noter que le volume des activités du programme qui incluent celles du PEPAN au titre du DCTP fait que la structure n'arrive pas à assurer les deux (02) zones transfrontalières avec un seul véhicule. Le véhicule du projet « Ecole du Berger/ère » mis à la disposition du PREPP en renfort est amorti et hors fonction depuis le mois de mai 2017, ce qui a rendu difficile la réalisation à temps des dernières activités du semestre. Pour que A&P puisse faire face aux défis de l'efficacité et de l'efficience dans les missions terrains pour la seconde phase du programme, un autre véhicule sera nécessaire.

### III. Bonnes pratiques

#### **Bonnes pratiques issues de la mise en œuvre des activités :**

Au cours du premier semestre 2017, plusieurs bonnes pratiques qui valorisent la mise en œuvre du PREPP ont été identifiées. Ces pratiques sont du même coup des leçons apprises qui doivent être encouragées afin d'insuffler une dynamique de pérennisation dans le processus du programme. Parmi ces bonnes pratiques, on peut retenir :

#### ✓ **Dans la zone transfrontalières Bénin-Burkina Faso-Togo**

- Une rencontre avec les DPEPPNF sur les clauses de collaboration et de recherche de solutions consensuels pour le bon fonctionnement des centres/cercles ;
- L'organisation de pré-test par les acteurs pédagogiques (superviseurs, agents de suivi des DPEPPNF, Chargée de programme) avant les évaluations afin d'améliorer dans un délai requis le niveau des apprenants ;
- Le renforcement du suivi pédagogique par l'appui par les pairs dans les centres/cercles ;
- La création d'une plateforme d'échanges pédagogiques et de partage de bonnes pratiques entre facilitateurs et superviseurs de la ZT BBT à travers le réseau social WhatsApp ;
- La contribution des personnes de ressources des communautés pour l'animation de certaines séances d'enseignement/apprentissage sur les savoirs endogènes notamment des domaines de l'élevage et de l'histoire.

#### ✓ **Dans la zone transfrontalières Burkina Faso-Mali**

- La mise en pratique des appuis-conseils issus des suivis de PAMOJA sur la gestion des fonds reçus pour la mise en œuvre des idées d'action et la bonne gouvernance au sein du COGES: l'ouverture des comptes au niveau des caisses populaires et la tenue des cahiers de gestion.
- La tenue de rencontres au sein des COGES pour un accès équitable (hommes/femmes) aux cercles ;
- La concertation permanente au sein des COGES pour résoudre les problèmes du cercle;
- L'organisation des apprenants en coopérative (Potal Maroobe) pour la pérennisation des formations DCTP ;
- L'organisation des fêtes de clôture de cercles en invitant les autorités étatiques et locales ;
- L'appui des COGES à l'organisation des évaluations : l'acheminement et le retour des copies au niveau des DPEPPNF.

#### ✓ **Bonnes pratiques transversales aux deux zones transfrontalières**

Au cours de la mise en œuvre du DCTP, certaines bonnes pratiques ont été identifiées. Il s'agit entre autre de :

- la formation des formateurs endogènes sur les règles d'écriture du fulfulde ;
- la contribution financière des apprenants à l'achat de la matière première dans certains espaces pour la pratique ;
- l'implication de certains maîtres d'apprentissage dans le déroulement théorique de la formation ;
- la prise d'engagement pour éradiquer l'utilisation des produits vétérinaires de contrefaçon ;
- la remise à niveau des apprenants ayant un faible niveau en prise de notes ;
- la responsabilisation des COGES pour la gestion de l'utilisation du matériel acquis pour la mise en œuvre de la pratique dans les exploitations familiales ;
- l'implication des COGES et des maîtres d'apprentissage dans l'animation des espaces de formation.

### **Quelques leçons apprises :**

- une concertation permanente avec les STD facilite les actions de plaidoyer au niveau des décideurs ;
- une bonne gouvernance au sein des COGES élargie le cercle/centre au niveau village et permet la participation d'un plus grand nombre apprenants dans le processus éducatif et de formation.

### **IV. Exécution budgétaire**

**Résultat 1.1 : Des offres d'éducation de base adaptées à la mobilité sont accessibles à 10'000 pasteurs transhumants (de 15 ans et plus) dont 3'000 femmes et intègrent les défis vécus**

**Résultat 1.2 : Un dispositif de formation professionnelle (développement de compétences techniques et professionnelles) est expérimenté au profit de 8'000 jeunes du milieu pastoral dont 2'400 femmes**

**Résultats 1.3 : Une stratégie de recrutement et de formation d'animateurs/formateurs endogènes est mise en œuvre**

**Résultats 2.1 : Un comité transfrontalier est mis en place dans chaque zone transfrontalière et traite des questions d'éducation/formation, plus particulièrement des populations pastorales**

**Résultat 3.1 : Les organisations pastorales impliquées dans le programme développent un système d'échanges entre elles et de plaidoyer au niveau national et sous régional en faveur de l'éducation/formation en milieu pastoral**

**Résultats 3.3 : Un référentiel des métiers pastoraux est établi et validé par les différents acteurs auquel se réfèrent des offres de formation conçues et dispensées sur le terrain**

#### **5.1 Appui institutionnel des opérateurs**

## V. Problèmes rencontrés

Dans la mise en œuvre du programme, quelques difficultés ont été relevées au niveau de la composante éducation de base et formation professionnelle ainsi qu'au niveau de la gestion.

Dans la composante éducation de base, il a été relevé une faible capacité des facilitateurs en techniques d'animation de groupe, en andragogie et en didactisation des savoirs endogènes. Il y a aussi le manque d'outils pour la mesure des réinvestissements des enseignements/apprentissages afin de bien renseigner les effets et changements induits par les formations du PREPP.

Une autre insuffisance à souligner est l'absence de rencontres pédagogiques et de cadre de concertation entre les chargés de programme et les superviseurs d'une même zone transfrontalière afin de remédier les difficultés communes relevées lors des différents suivis (opérateurs, STD et les réseaux d'appui PAMOJA et RIP-PdT). En ce qui concerne le volet DCTP, il ressort les difficultés suivantes :

- le faible taux de fréquentation dû aux distances, le changement de trajectoire de transhumance d'année en année, la période de la formation du VSPA 2 qui a coïncidé avec les travaux champêtres ;
- la faible fiabilité de la traduction du module VSPA (des répétitions ou confusions dans l'utilisation des concepts en fulfulde ; des parties non traduites ;
- l'indisponibilité des formateurs experts étatiques due à leurs activités professionnelles. Il est difficile de les immobiliser pour une longue période ;
- le faible niveau de certains maîtres d'apprentissage à délivrer une formation ;
- l'indisponibilité et le manque de motivation de certains maîtres d'apprentissage (certains demandent à être rémunérés) ;
- le manque de dynamisme de certains maîtres d'apprentissage dont les exploitations ne sont pas de qualité.

En ce qui concerne la gestion du programme, il y a eu une concentration des activités à la fin du semestre. Cette situation est la résultante de l'étude sur la situation de référence du PREPP qui a occupé la quasi-totalité de tous les acteurs du programme et du temps de réalisation des autres activités du semestre.

Cette activité qui n'était pas planifiée au niveau des opérateurs et qui devait nécessairement les impliquer a ralenti le rythme des activités du volet pédagogique et des mobilisations sociales dont certaines ont été déplanifiées pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2017.

## VI. Conclusion

En guise de conclusion, l'état de mise en œuvre des activités du premier semestre 2017 est satisfaisant dans l'ensemble. La majeure partie des activités planifiées a été réalisée sans grande difficulté. De façon générale, l'on peut se réjouir des résultats des évaluations et cela est en partie dû à une maîtrise progressive des trajectoires de la transhumance et des périodes de mobilité. Au cours du semestre aucun conflit n'a été enregistré dans les zones d'intervention du PREPP au Burkina Faso. On note de plus en plus de demandes des communautés pastorales pour l'ouverture de structures éducatives.

Cet état de fait montre que la dynamique participative et inclusive enclenchée par le PREPP doit être maintenue pour que le défi lié à l'éducation/formation des populations pastorales soit relevé. Cette dynamique doit intégrer une éducation/formation de qualité pour être en adéquation avec l'objectif 4 des ODD « veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie ». Pour cela le programme gagnerait dans sa phase 2 (2017-2021) à explorer en plus des programmes d'adulte, d'autres alternatives éducatives pour l'intégration et la réintégration des enfants hors école en milieu pastoral dans le système éducatif et de formation.

## ANNEXES :

- a. Tableau de planification-réalisation (généré par la base de données)
- b. Liste de documents produits durant la période (rapport de mission, de formation etc.)
- c. Rapport financier
- d. Les perspectives

a. Tableau de planification-réalisation (généralisé par la base de données)

Code	Sous-activités	R	E	N	Npr	Taux Réalisation Physique %	Taux Réalisation Financière %	Justification écarts	Observations
A.1.1.2.3	Recherche terminologique en langue								
A.1.1.3.5	Reproduction des manuels et guides								
A.1.1.4.1	Construction des hangars	X				100			
A.1.1.4.2	Equiper des hangars en table bancs et matériels collectifs								
A.1.1.5.1	Dotation en fournitures des facilitateurs/trices	X				100			
A.1.1.5.2	Dotation en fournitures des apprenants/tes	X				100			
A.1.1.6.10	Mise en œuvre des idées d'actions	X				100			
A.1.1.6.12	Rencontre semestrielle de planification des acteurs (Etats, opérateurs, Comités de gestion transfrontaliers)	X				100			
A.1.1.6.14	Rémunération des chargés de programme	X				100			
A.1.1.6.3	Formation des facilitateurs/animateurs (REFLECT)								
A.1.1.6.6	Rémunération des facilitateurs	X				100			
A.1.1.6.7	Rémunération des superviseurs	X				100			
A.1.1.6.8	Mise en place et formation des COGES des centres et des cercles	X				100			
A.1.1.6.9	Développement de l'environnement lettré								
A.1.1.7.1	Suivi des superviseurs	X				80			
A.1.1.7.2	Suivi des chargés de programme	X				100			
A.1.1.7.3	Suivi des services techniques déconcentrés	X				100			
A.1.1.7.4	Evaluation pédagogique des cercles et des centres	X				86,36			



A.1.2.4.3	Formation des apprenants	X				100		
A.1.2.4.4	Suivi-évaluation des actions de formation des apprenants	X				100		
A.1.2.4.5	Accompagnement des projets des apprenants							
A.1.2.4.7	Mobilisation des acteurs communautaires autour des objectifs du DCTP	X				100		
A.1.2.4.8	Aménagement et équipement des espaces de formation	X				100		
A.1.2.4.9	Dotation en fournitures des formateurs et apprenants/tes	X				100		
A.1.3.1.1	Identification des animateurs/formateurs endogènes							
A.1.3.1.2	Organisation d'un test de niveau							
A.2.1.2.13	Rencontres ordinaires et extraordinaires du CTC des comités transfrontaliers	X				100		
A.2.1.2.14	Tenue de deux sessions ordinaires du CT	X				100		
A.2.1.2.4	Formation des comités transfrontaliers en gestion – prévention des conflits							
A.3.1.3.2	Participations aux foras sur l'éducation pastorale							
A.3.1.6.2	Production d'affiches							
A.3.1.6.7	Participation aux rencontres culturelles transfrontalières pour l'intégration							
A.3.1.7.1	Appui accompagnement des actions de plaidoyer	X				100		
A.3.1.7.2	Suivi-évaluation et capitalisation des actions de plaidoyer	X				100		
A.3.3.1.1	Atelier pays sur la certification des métiers pastoraux							
A.5.1.1.1	Appui Institutionnel	X				xx		
<b>TOTAL</b>						<b>98,47</b>		

b. Liste de documents produits durant la période (rapport de mission, de formation etc.)

- Plans de suivi des cercles et centres
- Rapports de suivi des cercles et centres des superviseurs et acteurs étatiques
- Rapports de suivi de la chargée de programmes
- Rapports de suivi du chargé de suivi-évaluation
- Rapports d'activités des formateurs endogènes
- Rapports de suivi de mise en œuvre des idées d'actions
- Rapport de mobilisations sociales
- Rapports de formation des COGES
- PV des évaluations par les DPEPPNF
- Rapport bilan du DCTP
- Rapport atelier d'élaboration et de validation de la convention A&P-APSS-MENA

c. Rapport financier

Cf. Rapport financier envoyé à APSS et à ICI à la date du 21 juillet 2017.